

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 20 novembre 2023 à 19 h30 aux bureaux temporaires de l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 628, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire monsieur, André Ibghy, les conseillères mesdames Julia Bourke et Julia-Ann Wilkins et les conseillers, Maxime Arcand, Jean-Pierre Charrette et David Lisbona.

Était absente : Madame Gabriela Opas

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire monsieur André Ibghy, ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 31 minutes

2023-11-169

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2023 ;

3.2 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 novembre 2023 ;

4. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

4.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois d'octobre 2023 ;

4.2 Demande d'aide financière – École Fleur-des-Neiges ;

4.3 Résolution d'appui à la ville de Sainte-Agathe-des-Monts concernant l'intersection de la route 117 Nord et du chemin du Mont-Castor ;

4.4 Adoption du Budget de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL) pour l'année 2024 ;

4.5 Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement R2023-156 concernant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier 2024 ;

4.6 Attestation de fin des travaux du programme PAVL– Volet projets particuliers d'amélioration (PPA) ;

4.7 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;

4.8 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité ;

4.9 Demande d'aide financière – campagne de financement Palliaccio ;

4.10 Demande d'aide financière – Fondation pour la réussite des élèves du Centre de services scolaires des Laurentides (CSSL);

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

6. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

7. ENVIRONNEMENT

7.1 Adoption du règlement 2022-145-1 relatif aux nuisances modifiant le règlement R2022-145 et abrogeant le règlement 2013-062 ;

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1 Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme

8.2 Dépôt de la liste des permis du 1^{er} au 31 octobre 2023 ;

9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10. PROJET SPÉCIAUX

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

2023-11-170 3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2023

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2023.

2023-11-171 3.2 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBALE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2023.

2023-11-172 4.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2023

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

FONDS D'ADMINISTRATION 2023	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
SALAIRES	
Salaires nets	26 146.81\$
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	13 728.43 \$
Quote-part MRC	6 150,00 \$
Dettes à long terme	8 057.13 \$
ACHATS	56 006.93 \$
Total achats et déboursés	105 270.01 \$
IMMOBILISATIONS	
ANNÉE 2023	
Chemin Lacasse, Daoust	388 621.56 \$
Hôtel de ville	9 116.74 \$
Total des dépenses des immobilisations	397 738.30 \$
TOTAL	503 008.31 \$

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois d'octobre 2023

2023-11-173 4.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE FLEUR-DES-NEIGES

ATTENDU QUE l'École Fleur-des-Neiges est une grande école de quartier qui regroupe autour de 500 élèves provenant de Sainte-Agathe-des-Monts, de Sainte-Lucie et d'Ivry-sur-le-Lac et que l'indice de défavorisation du milieu est de 9 ;

ATTENDU QUE l'école Fleur-des-Neiges désire mettre en place une routine du matin permettant aux élèves de première année de développer leur créativité, leur motricité fine, leur capacité d'attention et de résistance à une tâche dans un contexte ludique ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'aider financièrement l'École Fleur-des-Neiges à mettre en place cette activité en leur octroyant un montant de 250 \$.

2023-11-174 4.3 RÉOLUTION D'APPUI À LA VILLE DE SAINTE-AGATHE DES MONTS CONCERNANT L'INTERSECTION DE LA ROUTE 117 ET DU CHEMIN DU MONT CASTOR

ATTENDU QUE la route 117 est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

ATTENDU l'intersection de la route 117 Nord et du chemin du Mont Castor, laquelle est située à la sortie d'un développement récent ou l'augmentation de la population a connu une forte croissance au cours des dernières années;

ATTENDU la configuration de la route 117 à cet endroit ainsi que la densité de circulation sur la route 117;

ATTENDU QUE la sécurité routière des conducteurs est compromise lorsqu'ils s'engagent sur la route à cette intersection;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

1. de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'effectuer une analyse de circulation afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route à l'intersection de la route 117 Nord et du chemin du Mont Castor;
2. que cette résolution soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable, à la MRC des Laurentides ainsi qu'à la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

2023-11-175 4.4 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS (RITL) POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des Trois-Lacs a adopté le 25 octobre 2023 ses prévisions budgétaires pour l'année 2024, lesquelles totalisent 3 920 326 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires adoptées par la Régie intermunicipale des Trois-Lacs doivent être adoptées par au moins les deux tiers des municipalités dont le territoire est soumis à sa juridiction.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand:

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 tel qu'adoptées par la Régie intermunicipale des Trois-Lacs le 25 octobre et dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2023-11-176 4.5 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT R2023-156 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2024

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Charette

- Donne avis qu'à la séance du 20 novembre 2023, le projet de règlement no. 2023-156 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour les services municipaux pour l'année 2024, sera adopté ;
- Dépose le projet de règlement R2023-156

2023-11-177 4.6 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL-PPA-CE) – REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE le dossier VZC26678-78042 (15)-20230519-004, sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale de Bertrand (PPA-CE) a été soumis ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac d'approuver les dépenses au montant de 16 183 \$ taxes incluses relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Dépôt

4.7 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

La directrice générale et greffière-trésorière déclare que tous les membres du conseil ont déposé séance tenante une mise à jour de leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément à l'article 358 de loi sur *les Élections et les référendums dans les municipalités*. (L.R.Q., chapitre E-2.2); et,

Conformément à l'article 360.2 de cette même loi, la directrice générale et greffière-trésorière transmet au ministère des Affaires municipales, un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration, visée à l'article 358 de cette loi.

Dépôt

4.8 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale et greffière trésorière dépose la liste des personnes endettées envers la Municipalité.

2023-11-178

4.9 DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT PALLIACCO

ATTENDU QUE Palliacco désire poursuivre sa mission sur le territoire de la Municipalité et celui de la MRC des Laurentides ;

ATTENDU QUE Palliacco offre des services d'accompagnement, de répit ou de soutien pour les personnes atteintes de cancer, les malades en fin de vie, leurs proches aidants ou les personnes en deuil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de contribuer à la campagne de financement de Palliacco et de leur transmettre un chèque au montant de 300 \$.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

2023-11-179 4.10 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU CSSL (CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES LAURENTIDES)

ATTENDU QUE la Fondation pour la réussite des élèves du Centre de services scolaires des Laurentides organise un événement d'envergure impliquant l'une des sommités en éducation, M. Égide Royer ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager cet événement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de participer à cet événement en transmettant à la Fondation un chèque un montant de 100 \$ donnant droit à 10 billets pour assister audit événement et que les billets pourront être remis aux personnes de leur choix.

2023-11-180 7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT R2022-145-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-145 RELATIF AUX NUISANCES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2013-062

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par la conseillère, madame Gabriela Opas et qu'un projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt et d'une adoption à la séance du 16 octobre 2023, copie du projet de règlement étant également mis à la disposition du public lors de cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE le projet de règlement R2022-145-1 modifiant le règlement 2022-145 relatif aux nuisances et abrogeant le règlement 2013-062 soit adopté.

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'URBANISME

Dépôt 8.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2023

La liste de tous les permis émis du 1^{er} au 31 octobre 2023 est déposée.

10. PROJETS SPÉCIAUX

Aucun sujet sous cette rubrique

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur André Ibghy, après lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2023

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 20 novembre 2023

2023-11-181 13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 21 heures 11 minutes.

(original signé)

André Ibghy
Maire

(original signé)

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière